



**NATIONS
UNIES**

UNEP/PP/INC.1/L.2



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. limitée
30 novembre 2022

Français
Original : anglais

**Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer
un instrument international juridiquement contraignant
sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin**

Première session

Punta del Este (Uruguay), 28 novembre–2 décembre 2022

Point 5 de l'ordre du jour

Questions diverses

**Projet de décision relatif à l'ordre du jour provisoire
de la deuxième session du Comité intergouvernemental de
négociation chargé d'élaborer un instrument international
juridiquement contraignant sur la pollution plastique,
notamment dans le milieu marin**

Proposition du Président

Le Comité intergouvernemental de négociation,

Rappelant l'article 3 de son projet de règlement intérieur, provisoirement applicable, en vertu duquel le Comité examine le projet d'ordre du jour provisoire de sa session suivante, le révisé selon qu'il juge nécessaire et convient de le transmettre pour adoption à sa prochaine session,

Transmet le projet d'ordre du jour provisoire ci-après à sa deuxième session pour adoption :

1. Ouverture de la session.
2. Élection des membres du Bureau.
3. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux ;
 - c) Date et lieu des futures sessions du Comité intergouvernemental de négociation ;
 - d) Ordre du jour provisoire de la troisième session.
4. Élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport.
7. Clôture de la session.